

CONDITIONS GENERALES

Tous les participants doivent être inscrits. Que vous vous inscriviez à l'aide du formulaire ou par le biais du web, un accusé de réception reprenant les différents détails de votre inscription et une facture libellée en EUROS (€) avec TVA vous parviendront dans les huit jours suivant votre demande d'inscription. Cette lettre (ou une copie) devra être présentée au comptoir d'accueil lors de votre arrivée au congrès. Les inscriptions par téléphone ne sont pas possibles. Seules sont prises en compte les inscriptions par écrit ou par l'intermédiaire du site web et accompagnées du règlement correspondant.

Les droits d'inscription (Cf. bulletin d'inscription) comprennent :

- un badge nominatif
- l'accès à la salle de conférences et à l'exposition
- la sacoche avec les documents du congrès
- les pauses café et le déjeuner

Pour des raisons de sécurité, le port du badge nominatif qui vous sera remis est obligatoire pour accéder aux séances de travail et à l'exposition.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Les règlements doivent être faits en EUROS (€) au Secrétariat du congrès

- Par chèque payable en France à l'ordre de la **FFAMCE 2008 / MCI France**
- Par virement bancaire à l'ordre de la **FFAMCE 2008 / MCI France**
Le Crédit Lyonnais - Paris rue du Bac – 205 boulevard St Germain – 75007 Paris
Code banque : 30002 - Code agence : 00424 – Compte N° : 0000008967G – Clé : 30
IBAN : FR03 3000 2004 2400 0000 8967 G30 - BIC : CRLYFRPP

La copie de votre virement doit être attachée à votre bulletin. N'oubliez pas de préciser sur votre virement le nom de la personne pour laquelle le règlement est effectué.

- Par carte de crédit : uniquement VISA/MASTER/AMERICAN EXPRESS

MODIFICATIONS D'UNE INSCRIPTION : Chaque modification dans l'inscription sera facturée 30 € TTC

CHANGEMENT DE NOM : Un changement de nom sera traité comme une nouvelle inscription.

CONDITIONS D'ANNULATION POUR INSCRIPTION ET RESERVATION HOTELIERE : Toute annulation doit être notifiée par écrit au Secrétariat du congrès selon les conditions suivantes :

Inscriptions :

- Jusqu'au 31 janvier 2008 : 30 € TTC seront retenus à titre de frais administratifs.
- A partir du 1 février 2008 : aucun remboursement.

Hébergement :

- Jusqu'au 31 janvier 2008 : les frais de réservation hôtelière seront retenus (10 € TTC).
- A partir du 1 février 2008 : la totalité du paiement et les frais de réservation hôtelière seront retenus.

Les remboursements éventuels se feront APRES le congrès et aucune demande de remboursement ne pourra être acceptée après le 30 avril 2008.

HEBERGEMENT :

Le prépaiement total de votre séjour est requis pour confirmer et garantir votre réservation. Des frais de réservation hôtelière de 10 € TTC PAR RESERVATION vous seront demandés pour confirmer votre demande.

Tous les prix indiqués ci-dessous sont en Euros, par nuit et par chambre. Pour obtenir ces prix, les réservations doivent être faites par l'intermédiaire du Secrétariat du Congrès.

Aucune demande de réservation ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée de la totalité du règlement de l'hébergement et des frais de réservation hôtelière. Pour les groupes, veuillez contacter directement le Secrétariat de la FFAMCE

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Secrétariat du congrès :
FFAMCE 2008 c/o MCI France – 24 rue Chauchat – 75009 Paris – Tél : 01 53 85 82 61 – Fax : 01 83 85 82 83
E-mail : ffamce2008reg@mci-group.com